



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 04/2016-2021

**DEMANDE DE CRÉDIT
POUR LE REMPLACEMENT DE TENTES « VITABRI »
ET LE SYSTÈME DE TRANSPORT**

**Date proposée pour la séance de commission d'étude du
présent préavis:
Lundi 23 août 2016, 19h30
Bâtiment administratif, salle Sorge**

25 juillet 2016

Table des matières

1. OBJET DU PREAVIS	3
2. CONTEXTE	3
3. HISTORIQUE ET MOTIF DU REMPLACEMENT	3
4. NOUVEL ÉQUIPEMENT.....	4
5. APPEL D'OFFRES	5
6. BUDGET – ESTIMATION DES COÛTS	5
7. CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (charges induites).....	5
8. FINANCEMENT	6
9. PROPOSITION MUNICIPALE	7
10. CONCLUSION.....	7

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis concerne la demande d'un crédit pour le remplacement des tentes « Vitabri » et le système de transport d'un montant de Fr. 85'000.-TTC, permettant l'achat de 20 tentes de ce type, mises à disposition des sociétés locales pour les manifestations ainsi que de l'équipement de stockage et de transport.

2. CONTEXTE

Le nombre de manifestations se déroulant à Crissier a fortement augmenté ces dernières années. A titre d'information, les heures consacrées aux manifestations par les collaborateurs du secteur voirie sont passées de moins de 500 heures dans les années 90 à une moyenne de 1'700 dans les années 2000, pour atteindre environ 2'500 heures depuis 2010. Une pointe de 3'200 heures est à relever en 2012.

Dans les années 90, le matériel mis à disposition des sociétés locales par le secteur voirie était constitué de tables de cantine 10 places, tables pliantes, chaises, parasols, petite cantine et poubelles à déchets.

Aujourd'hui, la liste est complétée par la mise à disposition de tables de cantine 6 places, de tentes « Vitabri, » de l'équipement pour l'alimentation électrique (armoires et coffrets électriques, rallonges, guirlandes lumineuses), du matériel basique pour la cuisine, de la vaisselle compostable etc. L'évolution de l'ampleur des manifestations proposées par nos sociétés locales nécessite une adaptation de notre matériel, qui est usé et en sous-nombre.

3. HISTORIQUE ET MOTIF DU REMPLACEMENT

Les 14 tentes « Vitabri » actuellement en dotation avaient été achetés en 2006 (préavis n° 03/2006). L'usage intensif ainsi que les aléas des conditions météorologiques (orages, vents violents) ont mis à mal les structures.

Plusieurs bâches ainsi que des pièces de la structure portante ont déjà été changées afin de les maintenir en service. Lors de l'entretien des tentes « Vitabri », il est d'usage en premier lieu de récupérer des pièces détachées démontées d'anciennes tentes « Vitabri » hors d'usage. Mais après 10 ans d'utilisation, un renouvellement du parc doit être réalisé, afin de garantir la disponibilité et la sécurité d'utilisation.



Les frais occasionnés par une remise en état globale des tentes « Vitabri » actuellement en service seraient trop onéreux. Les bâches sont pour la plupart abimées ou tâchées. Les structures sont bien usées et le montage et démontage devient fastidieux, surtout en hiver lors des périodes froides. Suite à ces constats, nous proposons le remplacement des 14 tentes « Vitabri » et des accessoires (bâches latérales, systèmes d'arrimage, gouttières etc.).

4. NOUVEL ÉQUIPEMENT

Pour répondre aux besoins actuels des sociétés locales et des diverses manifestations organisées, Le service Infrastructures propose d'augmenter le nombre de tentes mises à disposition. Le nombre de 20 tentes dites « Vitabri » répondrait aux besoins d'utilisation de ces dernières années.

Le renouvellement complet des tentes et accessoires consiste en l'achat des structures porteuses, des toiles de tentes y c. des bâches latérales, des systèmes d'arrimage et de lestage et des gouttières.

Les teintes choisies pour les tentes seront :

- Toit : blanc
- Bandeau : rouge "Crissier" avec inscriptions en blanc
- Bâches latérales : blanches

Le système de transport et de manutention a été analysé. Initialement prévue, une remorque fermée a été écartée au profit de caissons sur roulettes et pouvant être manipulés par les élévateurs de la Voirie (appelé gerbeur). Cette solution permet une flexibilité lors des livraisons en fonction du nombre de tentes mises à disposition. Le chargement des accessoires sur les véhicules sera de ce fait simplifié par l'utilisation d'un gerbeur électrique ou d'une plaque élévatrice. Le stockage sera aussi facilité.

Une récupération d'anciennes tentes « Vitabri » sera réalisée, lors de la compilation de tous les éléments encore en état de fonctionner et après remise en état en utilisant les pièces détachées du stock. Ces tentes reconditionnées seront utilisées pour des situations particulières par exemple lors de prêts à l'extérieur de la commune ou à des emplacements où le risque de vandalisme serait plus élevé.

5. APPEL D'OFFRES

Après analyse des divers fournisseurs, deux fournisseurs ont été retenus, présentant les garanties de SAV et de qualité :

- le fournisseur actuel de tentes Vitabri Swiss Sàrl qui depuis le 1^{er} juillet 2016 est devenue speedABRI Sàrl
- l'entreprise Michot Eventente.

« Vitabri » est une marque déposée et non une appellation de type. Dès lors, les fournisseurs proposeront des équipements de même facture qui ont fait leurs preuves.

Afin de déterminer le matériel le plus adapté à nos besoins, les fournisseurs ont mis à disposition le matériel pour le tester. L'équipe de voirie a procédé aux tests sur différents emplacement de fête tels que : le bâtiment de la voirie, le temple et la petite place au coin de la rue d'Yverdon et du Château.

Les caissons sur roulettes seront fabriqués dans les ateliers de la voirie. Seul le montant destiné à l'achat des fournitures (ferraille, galvanisation, roulettes, caisses de rangement en plastique et bâches de protection) est considéré dans l'estimation des coûts.

6. BUDGET – ESTIMATION DES COÛTS

Le montant au budget 2011-2016 sur le compte 160.5060.723 est de Fr. 95'000.-

Le montant des fournitures est ainsi détaillé :

- | | |
|---|------------------|
| • 20 tentes « Vitabri », y c. bâches latérales et accessoires | Fr. 65'000.- TTC |
| • Système de transport et manutention (6 caissons) | Fr. 13'500.- TTC |
| • Divers et imprévus | Fr. 6'500.- TTC |

L'achat pour la totalité du matériel est de Fr. 85'000.- TTC

7. CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (charges induites)

Le remplacement des tentes dites « Vitabri » n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation.

8. FINANCEMENT

Plan des investissements 2016-2021			
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2016-2021, pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 95'000.--			
Total des investissements prévus de 2016 à 2021			Fr. 83'832'000.00
Divers préavis déjà votés			Fr. 13'047'000.00
Préavis en cours au 25.07.2016			
95/2011-16	Salle de spectacles de Chisaz - assainissement de l'éclairage	Fr. 310'000.00	
96/2011-16	Crédit d'étude PQ En Chise	Fr. 405'000.00	
97/2011-16	Equipeement d'une lame et d'une saleuse pour le Meili 2010	Fr. 67'000.00	
99/2011-16	Remplacement de l'aire de jeu "Multisport" - Chisaz	Fr. 95'000.00	
98/2011-16	Remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier	Fr. 65'100.00	
101/2011-16	Requalification rue du Jura et réseau de collecteurs rue du Jura et av. 14 avril (Renens)	Fr. 1'395'000.00	
102/2011-16	Secteur Voirie - remplacement du véhicule Pony DP 604	Fr. 225'000.00	
103/2011-16	Collège de la Carrière - Crédit d'étude pour l'extension du bâtiment scolaire	Fr. 180'000.00	
104/2011-16	Réhabilitation collecteur intercommunal Mèbre - secteur autoroute/Rte de la Maladière	Fr. 167'851.00	
2/2016-2021	Crédit d'étude aménagement Unité E - Lentillières Nord	Fr. 695'000.00	
4/2016-2021	Remplacement des tentes "Vitabri" et système de transports	Fr. 85'000.00	
5/2016-2021	Crédit d'étude "requalification chemin des Lentillières"	Fr. 190'000.00	
7/2016-2021	Abribus - Alpes Sud	Fr. 92'000.00	Fr. 3'971'951.00
Solde des investissements à voter selon plan 2016-2021			Fr. 67'054'000.00
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2016-2021			Fr. 240'951.00
Plan de financement des investissements proposé			
Montant du crédit souhaité			Fr. 85'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.		
Amortissement	Ces investissements seront amortis directement par un prélèvement dans le fonds de réserve no 9282.50 "Investissements futurs".		
Charges de fonctionnement	Ces investissements n'entraîneront pas de frais de fonctionnement supplémentaires.		

9. PROPOSITION MUNICIPALE

Afin de permettre des manifestations de qualité de notre commune, le remplacement des tentes « Vitabri », actuellement vieillissantes et à l'usure importante, est nécessaire. Un système de rangement et de transport permettra une meilleure efficacité et donc un gain de temps pour le secteur voirie.

10. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Crissier vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal N° 04/2016-2021 du 25 juillet 2016,
- Oûi le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'achat d'un montant de Fr. 85'000.-, destiné au renouvellement des tentes « Vitabri »

Adopté par la Municipalité en séance du 25 juillet 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire

S. Rezso

D. Lang

Responsable du préavis : Mme N. Jaton, municipale